Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Madeleine (la) - Tome II

Madeleine (la), f., c^ne^ de *Saint-Aignan-de-Couptrain,* à 3 kil. N. du bourg et touchant Couptrain. — *La maison de la maladerie de Courputrain,* 1302 (Cab. Esnault). — *Leprosaria ville de Computronio,* 1365 (Ibid.). — *La maladerie de Courpoutrain,* 1366 (Ibid.). Ces mots dans les textes ont été rayés postérieurement et remplacés par ceux-ci : *La chapelle de Sainte-Madeleine,* qui deviennent l'appellation commune dans les actes plus récents. Le ruisseau sur lequel se trouvait la léproserie se nomme encore le ruisseau au Ladre. Guillaume de Doucelle, seigneur de Resné, Lignière et Saint-Calais, qui avait acquis la léproserie de N. de Lamboul, seigneur de Couptrain, donna en 1302 « à la maison de la maladrie et aux frères demourans au dit lieu » droit dans sa forêt de Monnaie, « à la branche vollée et aux arbres morts et à troys chesnes par chascun an, » à charge de service religieux. Puis, en 1308, il augmenta cette fondation et donna chapelle, manoir, terres et appartenances aux religieux du prieuré de Saint-Ursin. Thiphaine, fille du fondateur, dame de la Ferrière, femme de Bernard de la Ferté, ratifia ce legs, mais en laissant la jouissance viagère de la chapelle à Guiot Halbrot, prêtre, qui l'avait reçue de son mari, 1362. L'acte fut confirmé par Bernard de la Ferté, 1365, par Guiot de Lamboul, seigneur de Saint-Aignan, 1366, enfin par Grégoire XII. Guillaume de Lamboul donna en 1452 le pré de la Garenne, « à charge d'ung petit denier rendu et délivré en la chapelle de la Magdeleine de Couptrain, pour faire son oblation ou celle de sa femme ». Le prieur racheta pour 20 sols par an, le 20 octobre 1508, le droit du curé sur les offrandes du jour de la Madeleine. Il se tenait ce jour-là une foire dont les religieux percevaient la prévôté soit en argent : un denier par étalage, soit en nature : un lacs de cuir, un « milouey » (miroir ?), une feuille de papier, une écuelle de bois, un pot, etc. (1504).

La chapelle tombait en ruine. « Le prieur de Saint-Ursin, écrit le frère Jupin, son compagnon, la fit rebâtir vers 1700 aux dépens et secours de son illustre famille, se privant des choses nécessaires pour épargner de quoy la remettre en sa perfection ». Une cloche de 9 pouces et demi de diamètre fut bénite en 1727 et la « petite chapelle de dévotion » se trouva « dans une décoration à ôter tout scrupule » à ce que les prêtres puissent y dire la messe. Elle est encore indiquée sur la carte de Cassini. L'inscription que le frère Sylvestre Jupin avait fait graver en souvenir de la restauration, forme le soubassement d'une croix stationale. On y lit : « Cette chapelle, sans autre revenu que ses oblations, le droit de foire, celui de prévôté et la moitié du droit de coutume le jour de Saint-Martin d'été dans la ville de Couptrain, fut, avec le peu qui lors en dépendoit, annexée et jointe au couvent de Sainte-Croix de Saint-Ursin par h. et p. dame Théophaine de Doucelle, dame de la Ferrière et de Resné, épouse de h. et p. seigneur Bernard de Ferté, le mardi avant la nativité de N.-D. l'an de grâce 1362 et confirmée par N. S. P. le pape Grégoire XII, et fut rebâtie, en 1723. »

M. Sauvage avait trouvé et a déposé au musée de Mayenne une inscription plus longue encore que la précédente et qui n'est pas sans intérêt. La voici

« On a mis icy sur les armes de l'ordre des chanoines réguliers de Sainte-Croix l'écusson de celles de l'illustre dom … Révérend Père Michel Denis Feydeau, religieux dudit ordre et profès de la maison de S^te^-Croix de la Bretonnière à Paris, qui a été prieur pendant 38 ans du couvent de S. Ursin d'où cette chapelle dépend qu'ilz vient de faire rebatir et orner, aux dépens des secours de sa famille et les fonts de F. Silvestre Jupin, son cher et fidelle religieux, qu'il avait reçu à profession en 1688, après son arrivée audit couvent. Après quoy Dieu en a

disposé le 8 octobre dernier 1724 et son corps repose au chœur de l'église dudit couvent du côté de l'évangile. Ce vénérable défunct avait pour frères M^re^ René Feydeau, s^r^ de Calendre, président de la 4^e^ chambre des enquestes, et François Feydeau, s^r^ du Plessis S^t^ Antoine, M^e^ des requestes, intendant de Pau en Béarn, et pour cousins germains Monseigneur Henry Feydeau de Brou, évêque d'Amiens. M^re^ Denis Feydeau de Brou, M^e^ des requestes ordinaires de l'hôtel, intendant à Montauban puis à Rouen, ensuite conseiller au grand conseil. M^e^ Feydeau de Brou, son fils, intendant à Alençon et présentement en Bretagne. Monsieur de Mesme, premier president au parlement. M^re^ Dreux Louis du Gué de Bagnols, M^re^ des requestes, intendant pour le roy très chrétien et catholicque de l'Isle en Flandre, et pour neveus M^re^ Alexandre François Feydeau de Calendre, conseiller au grand conseil, grand rapporteur de France et grand réviseur des lettres de chancellerie ; M^re^ Henri Feydeau de Calendre, président à la 3^e^ des enquestes, M^re^ Denis Feydeau, s^r^ de Calendre, conseiller au parlement, qui fut exilé à Oléron pour avoir soutenu avec M^rs^ de Blamont et de Sainct Martin, les intérest du bien publicq ; M^re^ François Auguste Paul Feydeau, S^r^ du Plessis, conseiller au parlement : M^re^ Henri Feydeau de Transcault, son frère, président à la 4^e^ des enquestes et plusieurs autres parents de cette distinction. Cependant il les a tous abandonnés pour porter sa croix et se donner au Seigneur. Requiescat in pace. Amen. Cher lecteur priez pour eux s'il vous plaist. »

La chapelle a été détruite en 1824.

> Chart. de Saint-Ursin aux arch. de la Sarthe, à la Bibl. de la société des sciences et arts de la Sarthe, et au cabinet de feu l'abbé Esnault. — H. Sauvage, *Notice mss. sur Saint-Aignan-de-Couptrain.*